

VENTES A L'ENCOIN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co. ANNONCE JUDICIAIRE. Cottage Simple pour Placement. 519 Rue S. Rochambeau

VENTES A L'ENCOIN

Geo. St. Paul. ANNONCE JUDICIAIRE. Receveur de M. Sansovich & Co. No 96,108 Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A.

VENTES A L'ENCOIN

Morgan-Jacobs, inc. ANNONCE JUDICIAIRE. COTTAGE DOUBLE SUR QUATRE TERRAINS. Dans le Troisième District. SUCCESSION DE J. FRANK VINCENT. No 96,675 Cour Civile de District. JEUDI, LE 6 JUILLET 1911.

VENTES A L'ENCOIN

J. L. Onorato. ANNONCE JUDICIAIRE. No 96,122-Cour Civile de District Paroisse d'Orléans. SUCCESSION DE THOMAS FINEGAN.

VENTES A L'ENCOIN

Lione M. Ricau. ANNONCE JUDICIAIRE. JEUDI, LE 6 JUILLET 1911. A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, A. Midi.

VENTES A L'ENCOIN

Strouback, Stern & Gumbel, Ltd. ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE. AN plus haut enchère.

VENTES A L'ENCOIN

Strouback, Stern & Gumbel, Ltd. ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de John Helm—No 95,369—Cour Civile de District—Division B. Un Lot de Meubles de Maison.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. W. Fitzpatrick, Esq., Secrétaire. 20 rue de la Bourse (à l'angle de la rue de la Nouvelle-Orléans). M. J. K. Klinger, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. date et signée le 17 mai 1911.

Conformément à un ordre dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, le vendeur a plus haut enchère pour le comptant, au No 530 rue Toulouse, en cette ville, JEUDI, le 6 juillet 1911, à 11 heures.

ANNONCES JUDICIAIRES

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 48,132—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Juge de la Division B. Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à la vente publique, à mon entrop, No 727 781 rue Bourbon.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, Division B, daté et signé le 25 mars 1911, et adressé à J. L. Onorato, Esq., Secrétaire, par l'Honorable J. M. Williams, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 25 mars 1911.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 25 mars 1911, et adressé à J. L. Onorato, Esq., Secrétaire, par l'Honorable J. M. Williams, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 25 mars 1911.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

CONFORMÉMENT à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 25 mars 1911, et adressé à J. L. Onorato, Esq., Secrétaire, par l'Honorable J. M. Williams, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 25 mars 1911.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

AN plus haut enchère. Succession de John Helm—No 95,369—Cour Civile de District—Division B. Un Lot de Meubles de Maison.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

AN plus haut enchère. Succession de John Helm—No 95,369—Cour Civile de District—Division B. Un Lot de Meubles de Maison.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Juge René T. Beauregard. A l'encan, le 20 juin à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, à 11 heures.

ANNONCES JUDICIAIRES

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 48,132—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Juge de la Division B. Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à la vente publique, à mon entrop, No 727 781 rue Bourbon.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE. PLACEMENT PAYANT. En la Résidence Double en Bois à Deux Etages, Nos 1240-1242 rue Saratoga.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Martha Kinchen. Veuve de William Duncan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,050—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers et autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John George Stritzinger. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 96,314—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers et autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Lucey A. Bassett, épouse de Simon W. Bassett. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,165—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers et autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Patrick J. Ryan et Anne Ryan, ses époux. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,918—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers et autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mable Bonnamant, veuve de Theodore Guidry. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,165—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers et autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Patrick J. Ryan et Anne Ryan, ses époux. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,918—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers et autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mable Bonnamant, veuve de Theodore Guidry. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,165—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers et autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Patrick J. Ryan et Anne Ryan, ses époux. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,918—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers et autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mable Bonnamant, veuve de Theodore Guidry. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,165—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers et autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

ANNONCES JUDICIAIRES

UN certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

LE LAIT AROLA DE BERTHAN. Conserve la peau, la maintient toujours fraîche et la pres des gerçures et des irritations. Excellent pour le teint.

LE LAIT AROLA DE BERTHAN. Conserve la peau, la maintient toujours fraîche et la pres des gerçures et des irritations. Excellent pour le teint.

LE LAIT AROLA DE BERTHAN. Conserve la peau, la maintient toujours fraîche et la pres des gerçures et des irritations. Excellent pour le teint.

LE LAIT AROLA DE BERTHAN. Conserve la peau, la maintient toujours fraîche et la pres des gerçures et des irritations. Excellent pour le teint.

LE LAIT AROLA DE BERTHAN. Conserve la peau, la maintient toujours fraîche et la pres des gerçures et des irritations. Excellent pour le teint.

LE LAIT AROLA DE BERTHAN. Conserve la peau, la maintient toujours fraîche et la pres des gerçures et des irritations. Excellent pour le teint.

LE LAIT AROLA DE BERTHAN. Conserve la peau, la maintient toujours fraîche et la pres des gerçures et des irritations. Excellent pour le teint.

LE LAIT AROLA DE BERTHAN. Conserve la peau, la maintient toujours fraîche et la pres des gerçures et des irritations. Excellent pour le teint.

LE LAIT AROLA DE BERTHAN. Conserve la peau, la maintient toujours fraîche et la pres des gerçures et des irritations. Excellent pour le teint.

LE LAIT AROLA DE BERTHAN. Conserve la peau, la maintient toujours fraîche et la pres des gerçures et des irritations. Excellent pour le teint.

LE LAIT AROLA DE BERTHAN. Conserve la peau, la maintient toujours fraîche et la pres des gerçures et des irritations. Excellent pour le teint.

LE LAIT AROLA DE BERTHAN. Conserve la peau, la maintient toujours fraîche et la pres des gerçures et des irritations. Excellent pour le teint.

LE LAIT AROLA DE BERTHAN. Conserve la peau, la maintient toujours fraîche et la pres des gerçures et des irritations. Excellent pour le teint.

LE LAIT AROLA DE BERTHAN. Conserve la peau, la maintient toujours fraîche et la pres des gerçures et des irritations. Excellent pour le teint.